

Le cours de Relations collectives du travail est centré sur trois éléments : 1) les acteurs des relations collectives dans et hors de l'entreprise : syndicats (constitution, représentativité, actions syndicales), institutions représentatives du personnel (représentants élus/désignés; prérogatives; statut protecteur) ; 2) la négociation collective (processus et objet de la négociation; validité et effets des conventions et accords collectifs de travail) ; 3) les conflits collectifs, dont le droit de grève.

Cet enseignement complète le cours de Relations individuelles du travail dispensé au 1er semestre de la Licence 3.